

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 25 FEVRIER 2014 À 20 H 30

-

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni le mardi vingt cinq février deux mille quatorze à 20 h 30, en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

MEMBRES PRESENTS (10) : Mesdames Madeleine LAPERROUSE - Agnès LATTARD-PRUVOT - Ingrid BORGHART - Marie-Ange SORRENTINO - Messieurs Claude BERARD - Gérard BORDON - Philippe GIRARD - Michel VINIT - Didier MARTIN- FARDON – Denis QUEZEL-GUERRAZ.

MEMBRES ABSENTS (03) : Madame Valérie MONTANIER - Messieurs Sébastien ANDRE – François COMBET.

PROCURATIONS (01) :

De Monsieur François COMBET à Madame Marie-Ange SORRENTINO.

Secrétaire de séance : Mme Madeleine LAPERROUSE est nommée secrétaire de séance.

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du mercredi 29 janvier 2014.

Ordre du jour :

I. CONTRAT LIGNE DE TRESORERIE.

Il s'agit de renouveler le contrat d'avance de trésorerie ouverte en juin 2005 qui arrive à échéance le 28 février 2014.

Nous proposons de le renouveler à hauteur de 350.000,00 € jusqu'au 30 septembre 2014, puis d'abaisser le montant à 200.000,00 € jusqu'au 28 février 2015. Il faudra donc prévoir 150.000,00 € au budget 2014.

VOTE : 1 ABSTENTION (M. VINIT) - 10 VOIX POUR

II. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX SYLVICOLES 2014.

Il s'agit d'une demande faite à la Région dans le cadre des travaux sylvicoles - programme 2004/2018. Le montant de l'aide est de 3.063,00 € H.T. pour une estimation des travaux s'élevant à 10.200,00 €.

VOTE : 11 VOIX POUR

III. BAIL COMMERCIAL DU RESTAURANT « LE GRAND-CHATELARD »

Monsieur et Madame PHILIPPON ont vendu le fonds de commerce du restaurant du Grand Châtelard à Monsieur et Madame TRESPALLE. Le changement de gérant se fera le 01/04/2014. Le notaire demande le transfert du bail (bail actuellement en cours depuis le 27/07/2011 pour se terminer le 26/07/2020 à minuit).

Le loyer actuel est de 861,20 € ht par mois auxquels s'ajoutent 25,00 € pour la jouissance de la licence. Il sera révisé à échéance en juillet.

VOTE : 11 VOIX POUR

IV. PROJET DE CREATION D'UN SYNDICAT POUR LES TROIS COMMUNES DE LA C.C.V.G.

La 4 C (Communauté de Communes du Canton de La Chambre) créée au 1^{er} janvier 2014, a repris les compétences des anciens syndicats (S.I.V.O.M. et 4 S.I.V.U. : Collège, Halte-garderie, E.H.P.A.D. Ecole de Musique).

Les compétences non reprises par l'arrêté du Préfet restent aux 3 Communes de l'ex C.C.V.G. : Ste Marie de Cuines, St Alban et St Colomban des Villards.

Parmi celles-ci : la voirie, le déneigement, le tourisme, l'agriculture, etc.

Nous proposons avec l'aide de l'A.S.A.D.A.C et des services de l'Etat de créer un syndicat mixte à 3 pour gérer les projets en cours.

VOTE : 11 VOIX POUR

V. QUESTIONS DIVERSES.

- L'hôtel IBIS BUDGET en grande difficulté a trouvé un repreneur : le groupe BED AND BREAKFAST (Groupe MARANATHA). L'administrateur judiciaire Maître SAINT-PIERRE demande si la Commune souhaite exercer son droit de préemption (montant 1,8 M d'euros). Nous proposons de ne pas utiliser ce droit.

VOTE : 11 VOIX POUR

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Maurice COMBET souhaitant inviter les élus et le personnel communal pour leur soutien à son épouse.

- Les élus devront faire connaître leur disponibilité pour les permanences du bureau de vote lors des prochaines élections du 23 et 30 mars.

- Une Commission « Finances » s'est tenue le 24 février pour faire le point sur le compte 2013

- Le compte administratif 2013 et budget 2014 seront votés fin avril par la nouvelle assemblée municipale.

- Monsieur Denis QUEZEL-GUERRAZ s'interroge sur l'éclairage de « L'Aura ». Il a été mis en place par l'association SOLID'ART qui a bénéficié d'une subvention de la Région. Un compteur électrique a été installé par la Régie, la consommation estimée à 50 €/an, et l'abonnement seront refacturés à SOLID'ART.

La séance est levée à 22 h 00.